

QUÉBEC-BELGIQUE : LA DIPLOMATIE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DE NOUVELLES COLLABORATIONS

Publié le 5 octobre 2026



Par Christian Du Brulle et Christel Buelens

Jérôme Dupras, le scientifique en chef du Québec depuis juin 2026, était en Belgique voici quelques jours. L'occasion de discuter avec lui de sa fonction si particulière, de ses objectifs et de sa vision concernant les collaborations scientifiques entre le Québec et le FNRS.

Daily Science (D.S.) : En Belgique, il n'existe pas de scientifique en chef. Dites-nous tout. De quoi, ou plus exactement, de qui êtes-vous le chef ?

Jérôme Dupras (J.D.): Au Québec, mon rôle est double. Il comprend une fonction de conseil scientifique pour le gouvernement québécois, mais aussi celui de dirigeant de l'agence subventionnaire, le Fonds de recherche du Québec. En 2024, les différents fonds québécois consacrés aux sciences sociales, aux sciences naturelles, aux technologies, au génie et à la santé ont été fusionnés. L'objectif étant de disposer d'une structure unique, plus agile pour une population d'environ neuf millions d'habitants.

Le Fonds de recherche du Québec compte aujourd'hui environ 130 personnes et gère chaque année plusieurs centaines de millions de dollars au profit de la recherche. Plus de 150 programmes couvrent un large éventail de besoins. Cela va des bourses destinées aux étudiants et aux jeunes chercheurs jusqu'au financement de grands réseaux de recherche.

D.S.: Comment se décline concrètement votre mission de scientifique en chef?

J.D.: Le volet de scientifique en chef du Québec consiste à fournir une expertise scientifique au gouvernement québécois. Cette fonction peut prendre une dimension urgente, comme pendant la pandémie de Covid-19, mais aussi s'inscrire dans des réflexions à plus long terme. On peut amener des scénarios, fournir la meilleure information disponible, établir des indicateurs qui vont pouvoir faire cheminer la politique aux niveaux les plus élevés. Il faut aussi garder en tête que le scientifique en chef n'a pas de rôle politique. Il y a une véritable séparation entre expertise scientifique et décision politique. Mon rôle est de fournir de l'information, de conseil scientifique. Les élus restent responsables des choix politiques. Dans un contexte marqué par la désinformation et par une contestation croissante de certains résultats scientifiques, il est primordial de préserver les conditions d'une recherche indépendante, libre, non orientée.

D.S.: Outre ce rôle de conseil et de garant de la recherche libre et non orientée, quelles sont vos autres priorités?

J.D.: Je dois veiller à maximiser les retombées de la recherche et à faire rayonner l'expertise québécoise à l'international.

D.S.: Comme en Belgique, par exemple?

J.D.: La Belgique constitue déjà un partenaire important dans cette stratégie internationale. Les collaborations scientifiques entre nos deux territoires se traduisent chaque année par environ 4 000 publications scientifiques cosignées par des chercheurs québécois et belges. La Belgique est dans le top 15 des collaborations des chercheurs du Québec à l'échelle internationale. Ces collaborations reposent notamment sur des relations avec les agences de financement de la recherche des deux communautés linguistiques de Belgique, le FNRS et le FWO. Des programmes bilatéraux permettent de financer conjointement des équipes de recherche. Pour la mobilité étudiante, la Belgique se situe dans le top 10 des partenaires internationaux du Québec. Dans le contexte géopolitique actuel, ces relations sont importantes.

D.S.: Vous parlez ici de diplomatie scientifique?

J.D.: J'aime beaucoup parler de diplomatie scientifique parce que lorsqu'on fait une collaboration entre chercheurs, lorsqu'il y a un projet de mobilité étudiante, lorsqu'on a une discussion sur une thématique de recherche ou sur une bonne pratique de conduite dans la recherche, nous sommes en train d'exprimer une facette diplomatique. La recherche devient ainsi un canal supplémentaire de relations internationales, parallèle aux relations politiques et économiques.

D.S. : A vos yeux, quels sont les domaines de recherches communs au Québec et à la Belgique qui sont à privilégier?

J.D.: J'en identifie trois. Le premier est celui des sciences de la santé, avec un intérêt particulier pour les questions liées à la prévention et au vieillissement de la population. Les similitudes démographiques entre le Québec et la Belgique constituent, selon moi, une base favorable à de nouvelles collaborations.

Le deuxième domaine est celui de l'environnement. Les recherches sur la décarbonation et l'adaptation aux changements climatiques constituent des terrains de coopération possibles, malgré les différences entre les territoires québécois et belge.

Enfin, le troisième concerne le numérique et l'intelligence artificielle. La question dépasse les seules applications technologiques. Elle touche aussi aux données, aux méthodes de recherche et à l'autonomie scientifique. Pour moi, l'IA doit être considérée à la fois comme une source d'opportunités et comme un domaine qui nécessite une réflexion collective sur ses risques. La science nous amène de la lumière, des opportunités et a des risques de dérive, bien sûr. Le rôle des politiques publiques est alors de définir les balises nécessaires, sans entraver le développement des connaissances.

D.S.: Ces trois domaines de collaboration avec la Belgique concernent aussi d'autres partenaires du Québec, notamment au niveau européen. Et là, à Bruxelles, vous êtes en prise directe avec la Commission européenne. Le Canada se rapproche de plus en plus de l'Union européenne. Quelles sont les ambitions du Québec dans ce contexte?

J.D.: Le Québec souhaite consolider ses accords existants avec les organismes belges de financement tout en explorant aussi de nouveaux canaux avec l'Union européenne. L'un des enjeux immédiats pour le Québec concerne précisément l'accès à de nouveaux programmes et réseaux européens, notamment Horizon Europe, le principal programme européen de financement de la recherche et de l'innovation. C'est une occasion aussi pour nos chercheurs au Québec de développer de nouveaux partenariats, de nouveaux thèmes de la recherche appliquée.

À Bruxelles, cette stratégie s'appuie aussi sur la présence d'une scientifique en résidence au sein de la délégation générale du Québec. Cette fonction est conçue comme une interface entre les communautés scientifiques, les institutions et les réseaux internationaux.

D.S.: Vous portez aussi une attention toute particulière à ce qu'on appelle « la relève » au Québec, les jeunes scientifiques.

J.D.: Au-delà des collaborations institutionnelles, je veux placer les jeunes chercheurs au cœur de la stratégie. Le Québec compte plus de 550 000 étudiants dans ses cégeps (hautes écoles) et ses universités. Le Fonds de recherche du Québec propose ainsi des bourses de maîtrise, de doctorat et de postdoctorat, mais aussi des dispositifs destinés aux jeunes professeurs, à l'entrepreneuriat scientifique et à la mobilité internationale.

Mon propre parcours est atypique. Avant de devenir professeur-chercheur puis scientifique en chef, j'ai notamment été bassiste des « Cowboys Fringants ». Pour moi, la jeunesse et les expériences artistiques, scientifiques et entrepreneuriales ont en commun la créativité, le travail collectif et la capacité à dialoguer avec différents publics.

Cette expérience nourrit ma conception du rôle du scientifique dans la société. Face aux transformations technologiques et aux incertitudes géopolitiques, il faut une science capable d'entrer en dialogue avec la société. Et cela passe par la relève. Mon message aux jeunes Québécois et francophones de Belgique tient finalement en une invitation simple: multipliez les échanges! Lorsqu'on fait des rencontres, ça nous transforme, ça nous suit toute notre vie.